



Convocation à l'Assemblée Plénière Locale de la Structure Locale d'Activités de Talant (APL)

L'APL est un moment statutaire obligatoire où nous discutons de la vie du groupe : bilan de l'année écoulée et des actions menées, projets pour l'année à venir.

Elle se tiendra le **samedi 4 décembre de 14 h 00 à 17 h 00.**

Ordre du jour :

- Bilan des activités de l'année écoulée (Denis BEUCHOT)
- Bilan financier (Julien MOREAU)
- Projets pour l'année à venir (projet pédagogique, prix des activités en lien avec la demande de tarification de la CAF, recherche de responsables, projet camp 2022, formations)
- Projet Jamborée 2023, financements, aide du groupe pour les participants
- Elections et répartition des fonctions et tâches :
 - élection d'un.e responsable de SLA (structure locale d'activité),
 - élection d'un.e délégué à l'Assemblée Générale,
 - élection de l'équipe d'animation,
 - élection de l'équipe de groupe : responsable des adhésions, responsable communication, responsable matériel, secrétariat, locaux, investissements (terrain de Bèze, Le Planet), etc.

Le responsable de la SLA et le trésorier sont éligibles pour 2 ans, renouvelables 3 fois, les autres membres pour une année.

- Vie régionale (Denis Beuchot),

Participants : tous les membres actifs de plus de 16 ans, les parents représentant leurs enfants. Sont invité.es : les adhérent.es 2021/2022 et 2022/2023.

Votants : tous les membres actifs de plus de 16 ans à jour de la cotisation 2022/2023 et un parent par famille pour les moins de 16 ans (NB : tous les parents ayant une carte de responsable et qui s'impliquent dans la vie du groupe votent à titre individuel).

Merci de nous faire part de votre participation par retour de mail afin que nous organisions les lieux en fonction des présences.

Talant, le 18 novembre 2022

Pour l'équipe de groupe,

Denis BEUCHOT, trésorier régional chargé du suivi de la SLA Talant Granvigne.